



Formation validante à L'éducation thérapeutique du patient (ETP)

Pour

La Filière de santé des maladies respiratoires rares RespiFIL

Organisme de Formation N° 11921328592
N°Datadock 0028258
N°DPC 1491



1. Contexte

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) est désormais intégrée au parcours de soins des patients souffrant de maladie chronique (article 84, loi HPST de juillet 2009). Elle figure également comme un critère important dans le manuel d'accréditation des établissements de santé.

Selon la Haute Autorité de Santé, l'éducation thérapeutique doit être réalisée par des professionnels formés. Elle doit être multi-professionnelle et interdisciplinaire. Cette approche nécessite l'acquisition de compétences relationnelles, pédagogiques, organisationnelles et biomédicales, et la mise en place d'une démarche structurée et coordonnée entre les différents professionnels.

La Filière de santé des maladies respiratoires rares RespiFIL souhaite proposer une formation validante à l'ETP pour les professionnels de ses centres ainsi qu'aux patients intervenants.

En tant que structure de formation spécialisée en éducation thérapeutique, Édusanté se propose d'accompagner la filière dans la mise en œuvre d'une formation en éducation thérapeutique. La formation proposée en éducation thérapeutique est validante au regard des critères demandés par les ARS et donne lieu à un certificat mentionnant les objectifs de la formation et la durée.

2. Proposition pédagogique pour la formation ETP validante

2.1 Les référentiels de la formation

Le contenu de la formation s'appuie sur les recommandations publiées par l'OMS sur l'éducation thérapeutique (1998), les référentiels de la HAS (2007), ainsi que sur les divers textes législatifs récents:

- Loi HPST 21 juillet 2009 – Décret 2010-Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences
- Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient, et stipulant qu'une formation d'une durée minimale de 40 heures est requise pour être considéré comme éducateur de patients
- Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient, et stipulant

notamment que tous les intervenants dans un programme d'ETP doivent justifier de compétences en ETP.

- Référentiel publié par l'INPES en juin 2013, ayant vocation à accompagner l'utilisation par les acteurs des textes réglementaires sus-cités sur les compétences.

2.2. Les objectifs de la formation

Il s'agit pour les professionnels et autres intervenant en ETP, d'acquérir et de renforcer leurs compétences en ETP pour accueillir le patient, l'accompagner dans l'exploration et la connaissance de sa maladie, analyser ses besoins éducatifs pour construire son projet d'ETP, mettre en œuvre des techniques facilitant son apprentissage individuellement et en groupe, le soutenir dans ses motivations pour gagner en autonomie, se coordonner avec les différents acteurs, co-évaluer avec le patient les bénéfices de l'ETP en termes d'acquis et de progrès.

Compétences relationnelles

- Identifier les attitudes des professionnels et leur impact sur la relation avec le patient
- Comprendre le rapport que le patient entretient avec sa maladie et ses traitements
- Identifier l'intérêt d'une approche biopsychosociale dans la prise en charge
- Explorer les connaissances, les représentations des patients par rapport à leur état de santé et apporter des réponses adaptées
- Identifier les conséquences qu'ont les représentations des patients sur leurs comportements
- Mettre en œuvre des techniques de communication favorisant une relation de confiance avec un patient et son entourage, faire participer le patient à ses décisions de santé
- Favoriser la confiance en soi, l'estime de soi, le sentiment d'auto-efficacité du patient, soutenir son autonomie
- Réaliser un bilan éducatif partagé (diagnostic éducatif)
- Identifier les freins et les ressources chez le patient
- Formaliser des objectifs pédagogiques et négocier un contrat éducatif.

Compétences pédagogiques

- Identifier les facteurs favorisant la réussite d'un apprentissage
- Délivrer des informations adaptées aux besoins du patient (et de son entourage) dans une posture éducative
- Planifier des séquences éducatives tenant compte des besoins et des ressources du patient

- Mettre en œuvre des stratégies pédagogiques favorisant l'expression, la motivation et l'apprentissage du patient
- S'entraîner à l'utilisation de certaines méthodes et supports pédagogiques : Chevalet imagier, cas clinique...
- Mettre en place des modalités d'évaluation des acquis du patient et du processus éducatif.

Compétences organisationnelles

- Préciser les modalités organisationnelles d'un programme d'ETP
- Faciliter le partage d'expériences et la mise en œuvre d'actions communes en lien avec le réseau professionnel
- Elaborer des outils de suivi : dossier éducatif, questionnaires d'évaluation adaptés
- Élaborer des procédures favorisant la coordination, la communication, le partage d'informations, la prise de décisions entre les différents intervenants du parcours de soins.
- Préciser les enjeux institutionnels nationaux, régionaux et locaux de l'éducation thérapeutique
- Assurer la continuité de l'ETP tout au long du parcours du patient en lien avec tous les acteurs impliqués
- Identifier les critères de qualité d'un dispositif d'éducation thérapeutique.

2.3. Méthodes de formation et outils

La formation est structurée en plusieurs étapes :

- Evaluation initiale des pratiques professionnelles à partir d'une grille d'auto-analyse qui est reprise le 1^{er} jour de formation pour permettre l'analyse des retours d'expériences de chacun
- Acquisition ou perfectionnement des compétences et/ou des connaissances
- Travaux inter sessions, personnel
- Mise en place et suivi d'actions d'amélioration. Le dernier jour de formation est consacré à l'élaboration des plans d'actions ETP.

Le découpage en plusieurs périodes, permet une application intersession ainsi que la réalisation de travaux personnels.

La formation se déroule en groupes pluridisciplinaires. La dynamique est basée sur une alternance entre phases cognitives et phases d'analyse de pratiques partagées. Elle est

résolument interactive et s'appuie sur l'expérience des participants pour aboutir à la compréhension de la dimension éducative de la prise en charge.

Les méthodes utilisées s'appuient sur les principes de la formation d'adultes : Les participants sont mis en situation active pendant la formation et entre les modules.

Les séquences de formation alternent les méthodes pédagogiques : apports théoriques, travaux pratiques, mises en situation, études de cas...

Des exemples de supports éducatifs destinés à animer des ateliers d'ETP sont présentés aux participants. Edusanté dispose, en effet, d'exemples d'outils éducatifs dans de nombreuses pathologies. Le choix des outils servant à la formation est fait en fonction des spécialités des participants.

Les questionnaires préparatoire et d'évaluation sont réalisés en ligne pour plus de confort et par soucis de respect de l'environnement. De même le diaporama utilisé par l'intervenant est transmis en version numérique aux participants. Notre intervenant se déplace avec son ordinateur, il utilisera, diaporama, vidéos, et outils éducatifs créés pour des programmes ETP variés et principalement sur le programme E...change de regard.

2.4. Travaux intersessions

Il est demandé aux participants de réaliser des travaux personnels entre les différentes sessions :

- Réalisation d'un bilan éducatif partagé à partir de la trame réalisée pendant la session. Ce bilan inclut pour chaque patient ses attentes, ses besoins et ses motivations, les freins à l'éducation et les leviers sur lesquels s'appuyer. Une synthèse écrite est demandée.
- Poursuite d'un travail d'élaboration d'une séquence éducative et/ou d'un outil éducatif entrepris avec le groupe lors de la session présentielle (ou virtuelle).

2.5. Evaluation de la formation et suivi

Pour chaque participant, un test de positionnement avec questionnaire de connaissances est réalisé en début de formation. Les acquis sont réévalués en fin de formation.

Un bilan de formation est réalisé à l'issue de chaque session de formation. Édusanté s'engage à proposer un questionnaire à chaud pour évaluer la satisfaction des participants à la fin de la formation : adéquation par rapport aux objectifs annoncés, qualité de l'animation et de la documentation fournie, mise en œuvre de méthodes favorisant la participation active de chacun, facilitation des échanges,...

Déroulé de la formation validante mixte e-learning (3 jours présentiels ou en classe virtuelle)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	METHODE
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clarifier les grands principes de l'éducation du patient ▪ Appréhender les dimensions médicale, psychologique, sociologique et culturelle du patient ▪ S'approprier les clefs de lecture pour comprendre le patient et centrer son action sur la personne ▪ Identifier les attitudes favorisant la rencontre éducative ▪ Élaborer un bilan éducatif partagé ▪ Définir les compétences d'auto-soin et compétences d'adaptation ▪ Formaliser des objectifs pédagogiques d'un programme 	<p>6 Modules à réaliser en e-learning</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un bilan éducatif partagé et rédaction de sa synthèse 	<p>1 travail intermédiaire individuel</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les facteurs favorisant la réussite de l'apprentissage ▪ Préciser les spécificités de l'animation de groupe ▪ Découvrir des techniques d'animation et des outils éducatifs ▪ Construire des séances éducatives répondant aux objectifs définis ▪ Concevoir et organiser des séances d'ETP ▪ S'entraîner à animer des ateliers individuels et de groupe ▪ Soutenir la motivation du patient 	<p>1 session présentielle ou en classe virtuelle</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir l'auto-évaluation, distinguer les différents niveaux d'évaluation et appréhender sa mise en œuvre ▪ Se repérer dans le cadre réglementaire de l'ETP 	<p>2 Modules à réaliser en e-learning</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conception d'un outil d'évaluation 	<p>1 travail intermédiaire individuel</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir son projet d'ETP et élaborer son plan d'action ▪ Communiquer au sein de l'équipe sur son projet d'ETP ▪ Élaborer des procédures favorisant la coordination, la communication, le partage d'informations, la prise de décisions entre les différents intervenants du parcours de soins. ▪ Assurer la continuité de l'ETP tout au long du parcours du patient en lien avec tous les acteurs impliqués 	<p>1 session présentielle ou en classe virtuelle</p>